

condition d'obtention de titre de séjour résident

Par Med_b, le 02/03/2012 à 10:34

Bonjour et merci par avance de votre réponse,

Je suis arrivée en France voila plus de dix ans, je travaille depuis maintenant quelques années. Je souhaiterais savoir les conditions d'obtention d'une carte résident en France. Ma question est la suivante: pour un étranger qui acquiert un bien immobilier en France peut-il prétendre à l'obtention d'une carte de séjour à titre de résident? Sinon non que peux je faire pour cela.

Cordialement,

Med